

« Le CHALET de MOORTEBEEK »

1 a, rue de Sévigné ANDERLECHT

DEMANDE de RÉSERVATION compte BNP BE 61 0015 0287 1217

IDENTITE du DEMANDEUR :

Particulier : NOM, Prénom :

Adresse :

N° de téléphone :

Association, société :

NOM et raison sociale :

Adresse du siège social :

N° TVA :

NOM et Prénom de la personne déléguée :

ACTIVITE de l'association, société, ... :

MOTIF de la LOCATION :

.....
.....
.....

LOCAL SOUHAITE :	Club House	SALLE
(entourer ce qui convient)	Capacité : 40 pers. max.	Capacité : 120 pers. Max.

DATE : **JOUR :**

DATE : **JOUR :**

DATE : **JOUR :**

Le volume sonore doit être baissé vers 22 h afin de ne pas perturber le voisinage

TARIF

Club House : 350€ TVAC

SALLE : 750€ TVAC

Si manifestation payante, la location est de 1000€

Acompte de 200 € à la réservation

Seul le versement de l'acompte
permettra la signature de contrat
de location

Solde à payer 10 jours avant la date de la location.

Dépôt garantie : 500 € à payer en virement séparé, en même temps que le solde sur le compte

J'affirme sur l'honneur que les informations fournies ci-dessus sont sincères et véritables.

Fondation E. & J. LOMBAERTS

rue de Sévigné, 16 1070 BRUXELLES / ANDERLECHT

Fait à ANDERLECHT en double exemplaires, le

Signature du demandeur :

Décision : location accordée / location refusée

Signature :